



Gendarmerie royale du Canada  
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : PD-PE-119  
Date : 2021-12-17

## Annexe B

### Description d'achat

### Ceinturon de service remboursé

Le présent document compte  
8 pages.

Le présent document a été créé en  
anglais.

Le présent document est disponible  
en français et en anglais.

Français/French

English/Anglais



## 1 Portée du document

- 1.1 La présente description d'achat régit la fabrication et l'inspection du ceinturon de service remboursé. Les articles visés par la présente description d'achat sont désignés avec les numéros d'article suivants qui seront attribués au moment de l'émission de l'offre à commandes.
- i. ## – Ceinturon de service remboursé
  - ii. ## – Ceinturon de service remboursé, boucle de remplacement (le cas échéant)
  - iii. ## – Ceinturon de service remboursé, support amovible (le cas échéant)
- 1.2 La présente description d'achat et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisées uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente description d'achat remplace toutes les descriptions d'achat précédentes visant le ceinturon de service remboursé de la GRC.
- 1.4 La présente description d'achat est une traduction en français de l'original anglais.

## 2 Documents applicables

- 2.1 Aucune autre publication ne s'applique à la présente description d'achat.

## 3 Définitions

- 3.1 Pour préciser les exigences, on utilise des termes particuliers, lesquels sont définis comme suit :
- 3.1.1 **Exigences obligatoires** – Critère nécessaires pour satisfaire aux exigences techniques. Les termes « doit », « doivent » et « obligatoire » indiquent qu'il s'agit d'une exigence obligatoire.
- 3.1.2 **Critère souhaité** – Critère ayant une valeur opérationnelle importante. Les termes « devrait » ou « souhaité » indiquent une préférence. Un critère souhaité n'est pas obligatoire.
- 3.1.3 **Critère facultatif** – Critère de nature permissive ou discrétionnaire. Les termes « peut » ou « peuvent » indiquent qu'il s'agit d'un critère facultatif. Les critères facultatifs ne sont pas obligatoires.

## 4 Terminologie

### 4.1 Terminologie

Aux fins de la présente description d'achat, les définitions suivantes s'appliquent.

- 4.1.1 **Espace pour la boucle** – Espace réservé à la boucle sur le devant du ceinturon de service entre les deux extrémités du rembourrage. L'espace pour la boucle ne doit pas dépasser 6 po lorsque la taille du ceinturon de service a été déterminé conformément au guide des tailles du fabricant.
- 4.1.2 **Boucle mince** – Boucle exempte de caractéristiques particulières. La couleur de la boucle mince doit être semblable à la couleur du ceinturon auquel elle est fixée et ne doit pas comporter d'ornements ni de caractéristiques qui contrastent visuellement avec le ceinturon. Les petits composants, comme les dents ou arpillons qui ne constituent pas la majorité de la surface visible de la boucle peuvent avoir un autre fini métallique.
- 4.1.3 **Boucle remplaçable** – Boucle qui peut être complètement retirée et rattachée en toute sécurité à un ceinturon sans avoir recours à des piqûres.
- 4.1.4 **Guide des tailles** – Guide physique contenant des renseignements sur les tailles et les mensurations pour aider les utilisateurs à déterminer la taille de leur ceinturon. Les guides des tailles contiennent des directives écrites et/ou des diagrammes accompagnés d'explications écrites.
- 4.1.5 **Boucle à mécanisme de verrouillage en deux étapes** – Boucle qui nécessite le déclenchement simultané de deux mécanismes distincts afin de pouvoir se dégager. Par exemple, une boucle nécessitant de presser les dents de verrouillage et d'appuyer sur un bouton en même temps répondrait à cette exigence. Une boucle comportant deux dents qui se verrouillent indépendamment l'une de l'autre répondrait également à cette exigence.

## 5 Exigences

### 5.1 Utilisation prévue

Le ceinturon de service rembourré fait partie intégrante de l'équipement des agents de la GRC et est distribué à chacun d'entre eux. Le ceinturon de service rembourré est conçu pour soutenir le poids des outils d'intervention transportés dans des étuis et d'autres types d'équipement attachés au ceinturon. Le ceinturon de service rembourré est l'un des nombreux modèles de ceinturon de service qui pourraient éventuellement répondre aux besoins ergonomiques particuliers des membres.

## 5.2 Généralités

- 5.2.1 **Qualité** – L'article visé par la présente description d'achat doit être exempt de défauts de conception, de matériau et de fabrication susceptibles de nuire à sa sécurité, à son aspect, à sa fonctionnalité ou à sa tenue en service.
- 5.2.2 **Durabilité** – Les ceinturons de service rembourrés doivent résister à une utilisation quotidienne et aux conditions difficiles des fonctions policières. Le ceinturon de service rembourré a une durée de vie de quatre ans.
- 5.2.3 **Exigences en matière d'ergonomie** – Les ceinturons de service rembourrés, grâce au rembourrage, doivent répartir le poids des outils attachés au ceinturon, offrir suffisamment de souplesse pour permettre une gamme complète de mouvements pour tous les types de corps, et aider à prévenir les blessures à long terme.
- 5.2.4 **Exigences en matière d'environnement** – Les ceinturons de service rembourrés sont exposés à une grande variété de facteurs environnementaux, notamment les rayons UV et l'humidité. La plage de températures opérationnelles du ceinturon est de -40 °C à 40 °C.
- 5.2.5 **Garantie** – Les ceinturons de service rembourrés doivent être garantis pendant au moins un an contre les défauts de matériau et de fabrication.
- 5.2.6 **Conditionnement, marquage et étiquetage** – Les pièces constituant le ceinturon de service rembourré doivent être conditionnées séparément et recevront un numéro d'article distinct. Les ceinturons dont certaines pièces sont remplaçables doivent permettre de commander ces pièces individuellement. Le fabricant doit fournir une liste des pièces de remplacement disponibles pour le ceinturon. Les pièces du ceinturon doivent être marquées de la taille, du numéro d'article de la GRC, de la date de fabrication et des instructions appropriées pour le nettoyage et l'entretien. Si les instructions de nettoyage et d'entretien sont les mêmes pour toutes les pièces du ceinturon de service rembourré, elles peuvent être inscrites sur une des pièces seulement. Toutes les instructions doivent être fournies en anglais et en français.

## 5.3 Exigences opérationnelles

- 5.3.1 **Interopérabilité** – Le ceinturon de service rembourré doit être compatible avec les bretelles distribuées par la GRC, ainsi qu'avec les étuis et l'équipement énumérés ci-dessous, au paragr. 5.3.1.1.

### 5.3.1.1 Étuis et équipement requis

- a) Étui à pistolet
- b) Étui à cartouchière double
- c) Étui à aérosol de défense
- d) Étui à menottes
- e) Radio
- f) Étui à lampe de poche

## g) Porte-bâton

5.4 **Modèle**

Le ceinturon de service rembourré doit être constitué, à tout le moins, d'une ceinture qui fait le tour de la taille et qui est combinée à d'autres éléments, comme le rembourrage et toute autre ceinture qui ferait le tour de la taille. Les éléments rembourrés peuvent être incorporés à une des ceintures, ou fournis séparément. Les ceinturons qui s'ajuste au corps par friction sont acceptables. Les pièces du ceinturon se fixeront les unes aux autres et aux autres composants au moyen de ruban autoagrippant à crochets et à boucles ou par enfilage. Les étuis doivent être attachés au ceinturon au moyen de ruban autoagrippant à crochets et à boucles ou par enfilage. L'utilisation de sangles ou de sangles découpées au laser pour le système de fixation de pochettes en bandes horizontales (SFPBH) est acceptable.

Le ceinturon de service rembourré doit avoir une résistance suffisante pour soutenir de l'équipement plus lourd, comme le pistolet et l'étui à pistolet, la radio et l'étui à radio, le bâton et le porte-bâton, ainsi que l'arme à impulsions (AI) et l'étui à AI, sans se déformer (par exemple, en s'affaissant ou en se tordant). Le ceinturon doit être muni d'un support au niveau des hanches pour soutenir le pistolet et l'étui à pistolet et ceux-ci doivent être placés pour être utilisés par les droitiers comme les gauchers sans changer de ceinturon. L'utilisation de pièces ajoutées ou supplémentaires pour créer ce support est acceptable. Si des pièces supplémentaires sont nécessaires, elles doivent être placées dans le conditionnement de la pièce de ceinture sur laquelle il est prévu d'attacher les étuis et l'équipement. Le ceinturon doit être fourni avec des supports supplémentaires que l'utilisateur pourra déplacer sur le ceinturon afin de soutenir une pièce d'équipement plus lourde. Le ceinturon de service rembourré complet, y compris les pièces supplémentaires, ne doit pas dépasser huit composants individuels.

- 5.4.1 **Mécanismes de fermeture** – Le ceinturon de service rembourré doit faire le tour de la taille et se fermer solidement. La pièce qui permet de fixer le ceinturon autour de la taille doit incorporer une boucle mince dotée d'un mécanisme de verrouillage en deux étapes qui est l'unique mécanisme de fermeture. La largeur de la boucle ne doit pas être supérieure à 3 po et sa durée de vie utile doit être identique à celle du ceinturon de service rembourré. L'espace pour la boucle sur le devant doit être d'au moins 3 po et d'au plus 6 po pour y insérer la boucle. Les ceinturons dotés de boucles remplaçables sont souhaités. Si des pièces supplémentaires sont employées pour fermer le ceinturon autour de la taille, leur mécanisme de fermeture doit être conçu pour réduire l'épaisseur au minimum. Il doit y avoir un moyen de ranger le surplus de matériau résultant du serrage du ceinturon.
- 5.4.2 **Couleur et fini** – Tous les composants du ceinturon de service rembourré doivent être de couleur noire, sauf indication contraire. Les ceinturons de service rembourrés comportant des motifs ajoutés, comme une armure nattée ou d'autres motifs imprimés ou gaufrés, ne respectent pas cette exigence. Les textures résultant du procédé de tissage qui sont inhérentes à la fabrication du matériau sont acceptables.
- 5.4.3 **Taille et ajustement** – La taille du ceinturon de service rembourré doit être indiquée numériquement. Les dimensions des pièces du ceinturon de service rembourré doivent être proportionnelles à l'espace pour la boucle. Le ceinturon de service rembourré doit être offert dans une gamme de tailles allant de 26 po à 56 po, avec un écart constant entre chaque taille. L'écart entre les tailles ne doit pas dépasser 5 po. La taille de chaque

ceinturon doit être ajustable au moyen d'un mécanisme qui permet de modifier l'écart et de le maintenir dans la fourchette d'ajustement. Par exemple, pour une fourchette de 2 po, un ceinturon de taille 26 doit être pouvoir être ajusté entre 24 po et 28 po ou entre 25 po et 27 po. Le fabricant doit fournir un guide des tailles indiquant la manière de prendre son tour de taille et de sélectionner la taille appropriée du ceinturon de service rembourré.

- 5.4.4 **Dimensions** – La largeur de tous les ceinturons et de leurs composants ne doit pas dépasser 3 po.
- 5.4.5 **Nettoyage** – À tout le moins, le ceinturon de service rembourré doit pouvoir être nettoyé en enlevant les taches avec un chiffon humide. Si des méthodes de nettoyage supplémentaires sont nécessaires, le fabricant doit fournir des instructions de nettoyage.
- 5.4.6 **Rendement** – Le ceinturon de service rembourré doit être facile à mettre et à enlever. Le ceinturon doit offrir à l'utilisateur un niveau de confort perceptible en réduisant les points de pression, de pincement et de frottement grâce au rembourrage. Le ceinturon de service rembourré doit pouvoir se fixer de manière à ce qu'il se déplace le moins possible pendant les activités policières courantes, y compris pour dégainer et rengainer l'équipement d'intervention. Le ceinturon doit être confortable à porter lorsque l'agent est assis dans un véhicule de patrouille ou sur une chaise de bureau, qu'il est debout, qu'il marche ou qu'il court et qu'il exécute divers mouvements.
- 5.4.7 **Rendement des matériaux**
- 5.4.7.1 **Solidité de la couleur** – Les matériaux doivent présenter une solidité de la couleur à l'humidité et à la transpiration pendant la durée de vie prévue du ceinturon de service rembourré.
- 5.4.7.2 **Résistance aux UV** – Les matériaux doivent résister à la dégradation, y compris à la décoloration, lorsqu'ils sont exposés de manière prolongée aux rayons ultraviolets pendant la durée de vie prévue du ceinturon de service rembourré.
- 5.4.8 **Matériaux**
- Les ceinturons de service rembourrés doivent être fabriqués en matériaux synthétiques. Les ceinturons fabriqués en cuir ne respectent pas cette exigence.
- 5.4.8.1 **Mousse** – Si de la mousse est utilisée, elle doit être à alvéoles fermées pour éviter l'absorption d'humidité. La mousse doit être hypoallergénique et ne doit pas s'abriter ni se décoller pendant l'utilisation. La mousse doit être exempte de substances qui accélèrent le vieillissement ou la détérioration et ne doit pas contenir de caoutchouc naturel, de caoutchouc butadiène-styrène (SBR) ni d'autres composants nocifs.
- 5.4.8.2 **Plastique** – Si des composants en plastique sont utilisés, tout le plastique doit être fabriqué à partir de polymères durables et résistants aux chocs.
- 5.4.8.3 **Métal** – Si des métaux sont utilisés, ils doivent être résistants à la corrosion par l'humidité. Lorsque des revêtements sont utilisés sur des zones à fort impact ou à forte abrasion, les

matériaux sous-jacents doivent être résistants à la corrosion. Tous les métaux doivent être de couleur noire, sauf indication contraire, avec un fini non réfléchissant et durable.